



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/85/13/Corr.1  
12 juin 2020

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quatre-vingt-cinquième réunion  
Montréal, 25 – 29 mai 2020  
Reportée: 19 – 22 juillet 2020\*

**Corrigendum**

**APERÇU DES QUESTIONS SOULEVÉES PENDANT L'EXAMEN DES PROJETS**

Le présent document est émis pour :

- **Remplacer** la dernière phrase du paragraphe 10 par :

"Le 5 mai 2020, le gouvernement de l'Argentine a remis son rapport sur les données du programme de pays, indiquant un prix de 3,00\$US/kg pour le HCFC-22 importé, ce qui est considérablement inférieur au prix du HCFC-22 vendu par Frio Industrias Argentinas (FIASA), l'entreprise de production de HCFC-22 bénéficiaire du projet pour le contrôle des émissions du sous-produit HFC-23 en Argentine. Tel que décrit dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/85/64, FIASA est en mesure de vendre du HCFC-22 à un prix supérieur au prix du HCFC-22 importé ou au prix du marché international puisqu'elle fonctionne effectivement comme un duopole dans lequel les importateurs de HCFC utilisent presque la totalité de leurs quotas d'importation et FIASA satisfait la demande restante du marché."

\* A cause du coronavirus (COVID-19)